

Fiche réalisée par l'ALTE 69 et l'ALEC Lyon - Mise à jour 26/08/2022

De nombreuses aides existent pour des projets de rénovation énergétique en copropriété. Celles-ci peuvent concerner le syndicat de copropriétaires (aides collectives) ou les copropriétaires (aides individuelles).

Ce document est une synthèse des aides aux travaux en copropriétés. Pour plus de détails sur chaque aide, vous pouvez consulter les fiches détaillées en lien dans ce document.

En annexes, un tableau de synthèse des cumuls des aides pour un projet collectif sur la métropole de Lyon, et une frise présentant une chronologie des étapes d'un projet de rénovation énergétique en copropriété et les démarches à entreprendre par le syndic ou par le copropriétaire.

## LES AIDES POUR UN PROJET COLLECTIF

Ces aides concernent **les travaux sur les parties communes**, et peuvent également concerner les **travaux privatifs d'intérêt collectif votés en assemblée générale**. Tous les copropriétaires sont éligibles sans conditions de ressources, qu'ils soient bailleurs ou occupants.

**Ces aides sont versées au syndicat de copropriétaires** et sont réparties à la quote-part de chaque copropriétaire. **Le syndic a ici un rôle central.**

Dans le cadre du projet collectif, les ménages sous critères de ressources bénéficient d'aides individuelles complémentaires.

### AIDES NATIONALES

Dispositif	Aide proposée	Pour en savoir plus
<b>Ma Prime Renov' Copropriété</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• 25% du montant des travaux si gain énergétique &gt; 35%</li> <li>• Bonus Sortie de passoire énergétique et BBC : 500 €/bonus</li> <li>• Primes pour les copropriétaires occupants aux revenus modestes et très modestes</li> <li>• Primes pour les copropriétés fragiles ou en difficultés</li> <li>• Accompagnement obligatoire par un AMO</li> </ul>	<a href="#">Fiche MPR Copropriété</a>
<b>Certificats d'Économie d'Énergie « CEE »</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Négociation avec un obligé pour acheter les kWh économisés</li> </ul>	<a href="#">Fiche CEE</a>
<b>TVA à taux réduit</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• 5.5% pour les travaux de rénovation énergétique et les travaux induits</li> </ul>	<a href="http://impots.gouv.fr">Site impots.gouv.fr</a> <a href="http://ADEME.fr">Site ADEME.fr</a>
<b>Eco prêt à taux zéro Éco-PTZ collectif</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Prêt maximum par copropriétaire jusqu'à 30 000€</li> <li>• Durée du prêt jusqu'à 15 ans</li> </ul>	<a href="#">Fiche sur l'éco-PTZ collectif</a> <a href="http://Site.service-public.fr">Site service-public.fr</a>

## AIDES LOCALES RHONE ET METROPOLE DE LYON

<p><b>Subvention Ecoréno'v Métropole de Lyon</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Copropriété et mono-propriété avec permis de construire &lt; 1990</li> <li>• &gt; 75 % des lots à usage d'habitation</li> <li>• Gain de 25 à 35 % minimum selon type de chauffage, ou atteinte du niveau BBC Bâtiment basse consommation</li> <li>• Aide socle Ecoréno'v : Subvention de 2 000 € à 3 500 € / logement</li> <li>• Aide socle non cumulable avec MPR copropriété (si gain &gt; 35%)</li> <li>• Bonus écoréno'v (cumulables avec MPR copropriété) : bonus éco-matériaux, végétalisation, confort d'été, sortie de fioul, ENR Energies renouvelables, RCU Réseau de chaleur urbain.</li> <li>• Si projet éligible MPR copropriété, aides individuelles complémentaires de la métropole de Lyon pour les ménages modestes et très modestes</li> <li>• Accompagnement obligatoire, instruction par l'ALEC</li> </ul>	<p><a href="#">Site du Grand Lyon</a></p> <p><a href="#">Site de l'ALEC</a></p>
<p><b>Aides communes Métropole de Lyon (Saint Priest et Villeurbanne)</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Aides collectives complémentaires aux aides Ecoréno'v selon bouquet de travaux</li> <li>• Aides collectives ITE isolation thermique par l'extérieur</li> <li>• Pour un projet collectif, aides individuelles complémentaires selon critères de ressources</li> </ul>	<p><a href="#">Fiche sur les aides des communes de la Métropole de Lyon</a></p>
<p><b>Collectivité du Rhône : COR, COPAMO, CCBPD, CAVBS</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Dispositif d'aide à points : chaque type de travaux correspond à un nombre de points, converti en euros</li> <li>• Immeuble de plus de 15 ans en résidence principale</li> <li>• Prise en compte du revenu fiscal de référence et de la quote-part</li> <li>• Cumulable avec CEE et MPR copropriété</li> <li>• Accompagnement obligatoire, instruction par l'ALTE69</li> </ul>	<p><a href="#">Fiche sur les aides du territoire du Rhône</a></p>

## LES AIDES POUR UN PROJET INDIVIDUEL

Ces aides **concernent les travaux réalisés à titre individuel, sur parties privatives.**

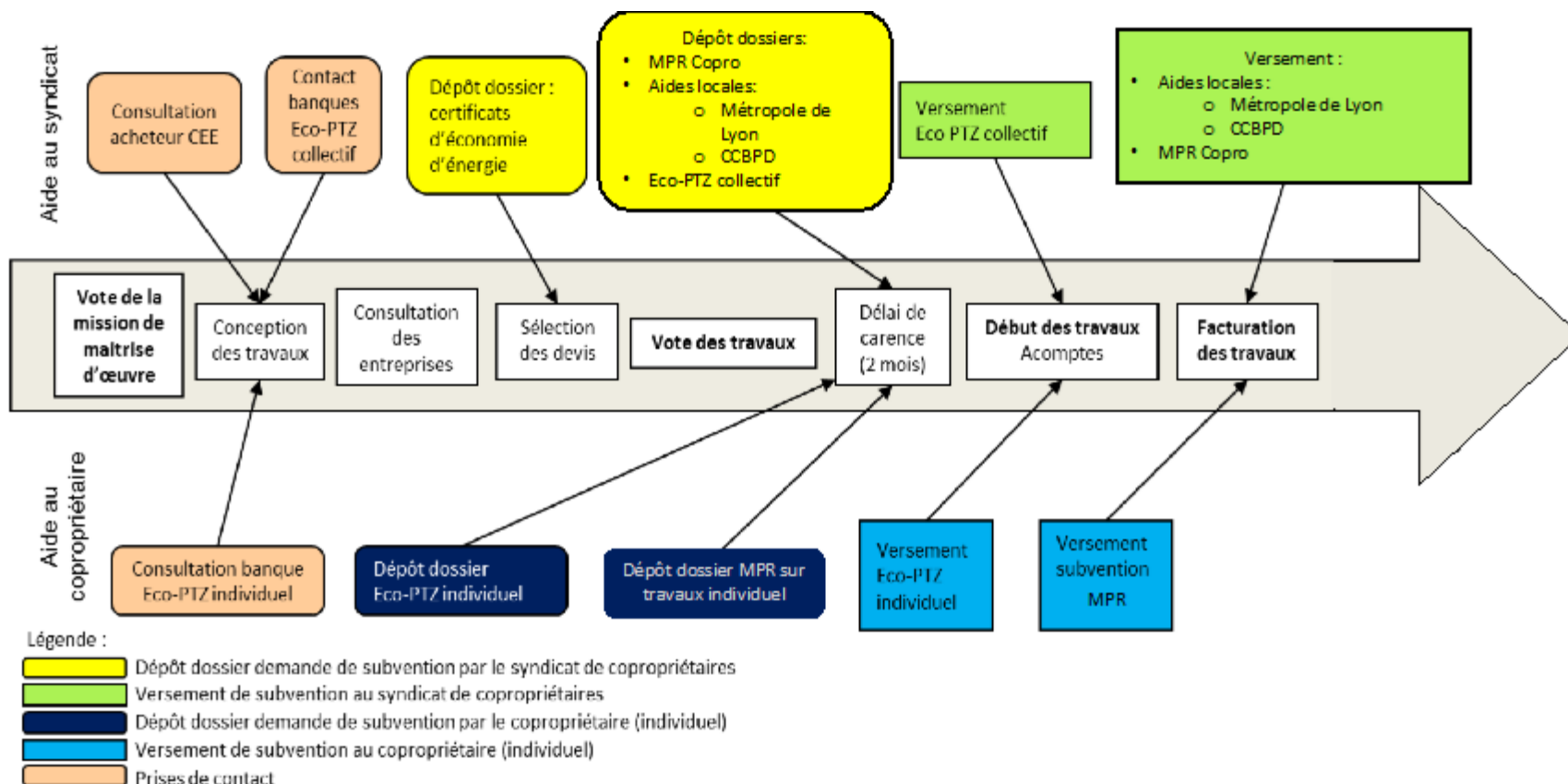
Les démarches doivent être réalisées par chaque copropriétaire.

- Pour les propriétaires bailleurs : [Fiche aide pour les bailleurs](#)
- Pour les propriétaires occupants sur la Métropole de Lyon : [Site ALEC](#)
- Pour les propriétaires occupants sur le Rhône : [Site ALTE69](#)

## ANNEXE 1 \_ Cumuls des aides : projet collectif sur la métropole de Lyon

Type copro	scénario travaux	CEE	MPR copropriété	Ecoréno'v socle	Bonus Ecoréno'v BBC	Autres bonus ecoréno'v	Aides individuelles sous critères de ressources	MPR individuelle
Chauffage et eau chaude collectif	Gain < 35%	Oui	Non	Non	Non	Non	non	Travaux sur les parties privatives uniquement
	Gain > 35%	Oui	oui	Non	Non	Selon les travaux	oui	
	Conso < 96 kWh/m <sup>2</sup> .an et gain > 35%	Oui	oui	Non	oui	Selon les travaux	oui	
	Conso < 96 kWh/m <sup>2</sup> .an et gain < 35%	Oui	non	oui	oui	Selon les travaux	non	
Chauffage collectif et eau chaude individuel	Gain < 30%	Oui	Non	Non	Non	Non	non	
	30% < gain < 35%	Oui	Non	oui	Non	Selon les travaux	non	
	35% < gain	Oui	oui	Non	Non	Selon les travaux	oui	
	Conso < 96 kWh/m <sup>2</sup> .an et gain > 35%	Oui	oui	Non	oui	Selon les travaux	oui	
	Conso < 96 kWh/m <sup>2</sup> .an et gain < 35%	Oui	non	oui	oui	Selon les travaux	non	
Tout individuel	gain < 25%	Oui	Non	Non	Non	Non	non	
	25% < gain < 35% et 2 postes enveloppe	oui	non	oui	Non	Selon les travaux	non	
	35% < gain	Oui	oui	Non	Non	Selon les travaux	oui	
	Conso < 96 kWh/m <sup>2</sup> .an et gain > 35%	Oui	oui	Non	oui	Selon les travaux	oui	
	Conso < 96 kWh/m <sup>2</sup> .an et gain < 35%	Oui	non	oui	oui	Selon les travaux	non	

## ANNEXE 2 \_ Les étapes d'un projet et les aides financières en copropriété



L'ALTE 69 et l'ALEC Lyon apportent des conseils gratuits et indépendants sur la rénovation performante, les économies d'énergie et les énergies renouvelables.  
Un numéro unique : 04 37 48 25 90  
[www.alte69.org](http://www.alte69.org) (pour les projets sur le département du Rhône)  
[www.alec-lyon.org](http://www.alec-lyon.org) (pour les projets sur la Métropole de Lyon).

Avec le soutien de :